



Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier
entre Charolais et Mâconnais
Mairie
71520 MATOUR
tél : 03.85.59.76.58

Informations aux familles

Fonctionnement accueils périscolaires et centre de loisirs

⇒ Accueils Périscolaires : Fonctionnement semaine du 06 au 09/04

- **Tramayes / Matour / Dompierre les Ormes / Vérosvres / La Chapelle du Mont de France :**
L'accueil périscolaire fonctionne aux jours et horaires habituels. Seuls les enfants prioritaires* et fréquentant l'établissement scolaire pourront être accueillis. Sites ouverts dès ce mardi 06/04 matin à 7h15.
- Accueil possible sans préinscription **si enfants prioritaires scolarisés*** ce mardi 06/04 matin et soir.

Pour les séances du jeudi 08/04 et vendredi 09/04, communiquer vos besoins à l'équipe du SEJ ou par mail : sej.adminperiscoalsh@scmb71.com.

Les tarifs appliqués sont les tarifs habituels.

- **Trambly :**
L'organisation scolaire prévue ne permet pas l'accueil des enfants prioritaires* à la garderie périscolaire de Trambly (pas de maintien de transport). Pour vos besoins de garde périscolaire prendre contact avec la présidente du RPI des Grosnes : Mme Jugnet Julie au 06.07.51.92.73
- Pour les autres sites périscolaires vous rapprocher des collectivités concernées.

⇒ Accueil de loisirs du Mercredi :

Pour ce mercredi 07/04, un accueil est organisé pour les enfants prioritaires scolarisés* âgés de 2 ans ½ à 11 ans. Accueil possible entre 7h30 et 18h ; repas fourni par le SEJ. Une petite collation est servie l'après-midi.

Pour tout besoin, mentionner vos souhaits d'accueils par mail à sej.adminperiscoalsh@scmb71.com. Vous pouvez aussi contacter l'équipe SEJ à partir du mardi 06/04 à 8h30 au 03.85.59.76.58.

Les tarifs appliqués sont les tarifs habituels.

⇒ Accueils de loisirs Vacances : du lundi 12/04 au vendredi 23/04

En attente de directives ministérielles. Nous vous tiendrons informés des modalités d'accueils dès que possible.

*enfants prioritaires scolarisés : liste public prioritaire (source Préfecture Saône et Loire) : cf pièce jointe